

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MASSIEU**

**Nombre de Conseillers**

- En Exercice	15
- Présents	13
- Votants	14
- Absents/excusés	02

**Date de convocation :**  
**02/04/2026**

**Délibération n°**  
**DEL2026 023**

**OBJET :**

**Election des  
membres de la  
commission d'appel  
d'offres (CAO)**

Page n°1/2

Liberté,  
Égalité,  
Fraternité

Le neuf avril deux mille vingt-six à 18h30, le conseil municipal de la Commune de Massieu dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de BOUILHOL Norbert, Maire.  
CUENOT Delphine a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (article L.2121-15 du CGCT).

**Présents** : BOUILHOL Norbert, CUENOT Delphine, EYDELON-MONTAL Corentin, DE MARCO Bettina, BARTHELEMY Rémi, DELPHIN Françoise, GALLO Stéphane, JUILLAN-BINARD Jérémy, MATELOT Marie, MATHELIN Françoise, PERON Stéphanie, PIVOT-PAJOT Christophe et PIVOT-PAJOT Stéphanie.

**Absents/excusé(e)s** : DE BACCO Christian et THIELLAND Alexis

**Pouvoirs donnés** : DE BACCO Christian a donné pouvoir à CUENOT Delphine

**Le Quorum est atteint.**

\*\*\*\*\*

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) est une instance chargée de choisir le titulaire d'un marché public dans le cadre d'une procédure formalisée. Elle intervient lorsque la valeur estimée hors taxe du marché est égale ou supérieure aux seuils européens. La CAO analyse les dossiers de candidature et dresse la liste des candidats admis à présenter une offre. Elle examine ensuite les offres et désigne le soumissionnaire auquel le marché sera attribué.

Dans les communes de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres comporte en plus du maire, président de droit, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus au sein du conseil municipal.

Monsieur le Maire propose de procéder à un vote à mains levées.

Candidats :

**Liste 1 :**

TITULAIRES	SUPLÉANTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• CUENOT Delphine</li><li>• DE BACCO Christian</li><li>• PERON Stéphanie</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• JUILLAN-BINARD Jeremy</li><li>• PIVOT-PAJOT Christophe</li><li>• BARTHELEMY Rémi</li></ul>

Considérant qu'une seule liste a été présentée, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de procéder à un vote à mains levées.

Département de l'Isère

\*\*\*

Arrondissement  
LA TOUR DU PIN

\*\*\*

Commune de  
MASSIEU

65 Allée du Château  
38620

Envoyé en préfecture le 15/04/2026

Reçu en préfecture le 15/04/2026

Publié le

ID : 038-213802226-20260409-DEL2026\_023-DE



Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1411-5, D1411-3, D1411-4 et D1411-5

**Nombre de Conseillers**

- En Exercice	15
- Présents	13
- Votants	14
- Absents/excusés	02

**Date de convocation :**  
02/04/2026

**Délibération n°**  
**DEL2026 023**

**OBJET :**

Election des  
membres de la  
commission d'appel  
d'offres (CAO)

Page n°2/2

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**PROCLAME** les membres suivants :

- CUENOT Delphine (titulaire)
- DE BACCO Christian (titulaire)
- PERON Stéphanie (titulaire)
- JUILLAN-BINARD Jeremy (suppléant)
- PIVOT-PAJOT Christophe (suppléant)
- BARTHELEMY Rémi (suppléant)

Ainsi fait et délibéré les Jour, Mois et An susdits.

POUR COPIE CONFORME



Le Maire, Norbert BOUILHOL

La secrétaire, Delphine CUENOT

Liberté,  
Égalité,  
Fraternité